

A la croisée des chemins



Bulletin épisodique
des Sentiers Langeaisiens
N° 40 / 14 octobre 2013

Assemblée générale des Sentiers Langeaisiens du 4 octobre 2013

25 présents, 2 excusés.

En préambule, Jean-Marie Delalande tient à souligner que notre principal projet, la création de sentiers balisés permanents sur l'ensemble du vaste territoire de Langeais, vient d'aboutir. Ceci est le fruit d'un travail de 18 années au cours desquelles nous avons su rester patients, constructifs et combattifs.

Le constat d'alors (peu de sentiers balisés, délaissant la partie forestière, des conflits d'usage avec certains riverains) avaient conduit à la naissance de notre association en 1997.



Rando des Troglodytes : La Doucinière



Rando des Troglodytes : dans la cave

sera jamais vraiment utilisé.

En 2001, juste avant de céder la place, M. Kergoat, sans vote du conseil municipal, signe une convention avec Cofiroute ignorant le rétablissement de chemins communaux coupés par l'autoroute.

En 2002, la nouvelle municipalité (Mme Bienfait, puis M. Motard) accepte le principe de nos 3 boucles. Le chemin de la Doucinière est ouvert et un passage vers le nord négocié avec les propriétaires.

Historique :

En 1997, la municipalité de M. Kergoat vote en faveur de l'établissement des 3 boucles que nous présentions (la Loire, la forêt, le plateau). Une commission extra-municipale est constituée qui se réunira une seule fois ! Deux chemins ouverts par la municipalité entraînent des procédures judiciaires qui stoppent tout.

En 2000, un état des lieux (chemins communaux et privés) très complet est commandé à la SAFER, mais ne



Rando Gadoue : du côté du Petit Souper

La convention Kergoat-Cofiroute est déclarée illégale. Notre association négocie alors directement avec Cofiroute et arrache 2 améliorations majeures : un passage sous le viaduc de la Roumer, le déplacement du passage inférieur sous l'autoroute du côté du château d'eau.



Rando galette : départ sous la pluie

consultatif pour reprendre le dialogue avec les associations de randonneurs, mais de graves divergences entre associations vont stopper les travaux. M. Duthier, conseiller municipal habilité, reprend le dialogue avec associations et propriétaires. Les Sentiers Langeaisiens proposent une nouvelle approche pour résoudre l'imbroglio. C'est alors que l'équipe municipale en place s'aperçoit que les conventions signées par l'équipe précédente avaient été retoquées par la Sous-Préfecture.

En 2012, une enquête d'utilité publique est organisée. Elle reprend en partie les souhaits des associations, mais 2 chemins en parfait état sont proposés à l'aliénation au profit de M. Demarti. Les Sentiers Langeaisiens et les associations équestres mobilisent et obtiennent du commissaire enquêteur, puis de la commune, un avis négatif sur ces aliénations.

Les chemins en question sont intégrés dans le projet de sentiers en réseau de la communauté de communes, et donc sont inscrits au plan départemental (PDPIR), ce qui va les rendre inaliénables.

En 2013, dernier épisode, la COMCOM met tous les chemins de son territoire en réseau. Nos boucles y sont intégrées, sauf celle de la Loire.

Ce fut un combat très difficile, mais efficace, même s'il reste quelques problèmes : M. Demarti n'a rien cédé (on envoie les marcheurs sur la dangereuse D15 à la sortie est de La Rouchouze). De plus, les bords de Loire restent en dehors des circuits publics.

1- Rapport d'activité :

Section VTT : 30 adhérents (+5). Sortie en principe tous les dimanches, participation un peu plus faible cette dernière saison à cause de conditions météo très défavorables.

Organisation d'une rando nocturne le 9 février.

Sortie annuelle dans la forêt d'Ecouves (15 participants).

Participations à la galette des rois le 27 janvier avec les pédestres.

De très bonnes participations aux 2 randonnées organisées : la Rando Gadoue avec 520 participants sous la pluie, et la Rando des Troglodytes qui a battu son record avec 750 participants.

Le CR 95 est récupéré par la commune malgré les plaidoiries de M. Chautemps.

Nous proposons alors une 4ème boucle autour de La Rouchouze qui intégrerait ce chemin réouvert.

M. Motard négocie un arrangement entre propriétaires et la commune permettant un passage entre la D15 et la vallée de la Roumer. Beaucoup de chemins seraient cédés aux propriétaires riverains.

Fronde de certains conseillers municipaux qui s'opposent à cet accord : constitution d'un groupe de travail qui conduit à une convention entre commune et propriétaires riverains.

En 2008, M.

Roiron, nouveau maire, crée un comité



VTTistes en forêt d'Ecouves



Rando nocturne VTT : réparation expresse

Section pédestres : 58 adhérents (-2). Sorties accompagnées ouvertes à tous chaque 3ème dimanche de chaque mois : fréquentation stable avec 438 participations en 2012-2013.

Rando galette avec les VTTistes.

Participation à l'organisation de la Rando des Troglodytes avec les VTTistes et le comité des fêtes de Langeais.

Sortie annuelle à Belle-île-en-mer le week-end de Pentecôte (42 participants venus chercher le seul endroit un peu ensoleillé!).



Sortie pédestre à Belle-Ile en Mer



« Baliseuses » en action

Balilage des sentiers Com Com

Notre association a participé à plusieurs réunions relatives au projet de la Communauté de Communes. Nous avons pu y apporter notre expérience, notre connaissance du terrain. La plupart de nos propositions ont été retenues. 5 adhérents des Sentiers Langeaisiens ont suivi une formation au balilage d'une journée. 160 km aller-retour ont été balisés en juin avec le concours précieux d'une vingtaine d'adhérents. Un défraiement de 50 € sera versé à chaque baliseur formé par les Sentiers Langeaisiens et chaque section recevra environ 900 € de la Com Com.

Divers :

- 1) Le chemin situé dans la propriété Vuitton à Mazières ne sera pas rouvert à cause de l'opposition des propriétaires et de la volonté municipale déficiente.
- 2) Protestation écrite envoyée à l'OTSI pour défendre la gratuité de la présentation de nos activités.
- 3) Chemin du Petit Souper rouvert après nettoyage par nos soins.
- 4) Un projet de mise en ligne des circuits Com Com est à l'étude. Avec l'espoir de pouvoir y faire figurer les chemins communaux non balisés accessibles aux randonneurs.

Le rapport d'activité est voté à l'unanimité.

2- Rapport financier

Présenté par le trésorier, Claude Vanlerberghe, félicité pour son travail précis et rapide.

Pas de problème particulier.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3- Montant de l'adhésion :

Pour 2014-2015, il est maintenu à 10 € (5 € pour les jeunes) à l'unanimité.

		10 km	15 km	Total
Septembre	Semblançay	20	12	32
Octobre	Langeais	14	11	25
Novembre	Carrefour du Chatelier	20	26	46
Décembre	Langeais	25	38	63
Janvier	Cinq Mars La Pile	Annulée		
Février	Langeais	56	24	80
17 Mars	Neuil	17	14	31
31 Mars	Cinq Mars La Pile	23	31	54
Avril	Langeais	24	18	42
Mai	Luynes	17	20	37
Juin	Langeais	33	17	50
Totaux		249	211	460

Participations aux randos pédestres mensuelles

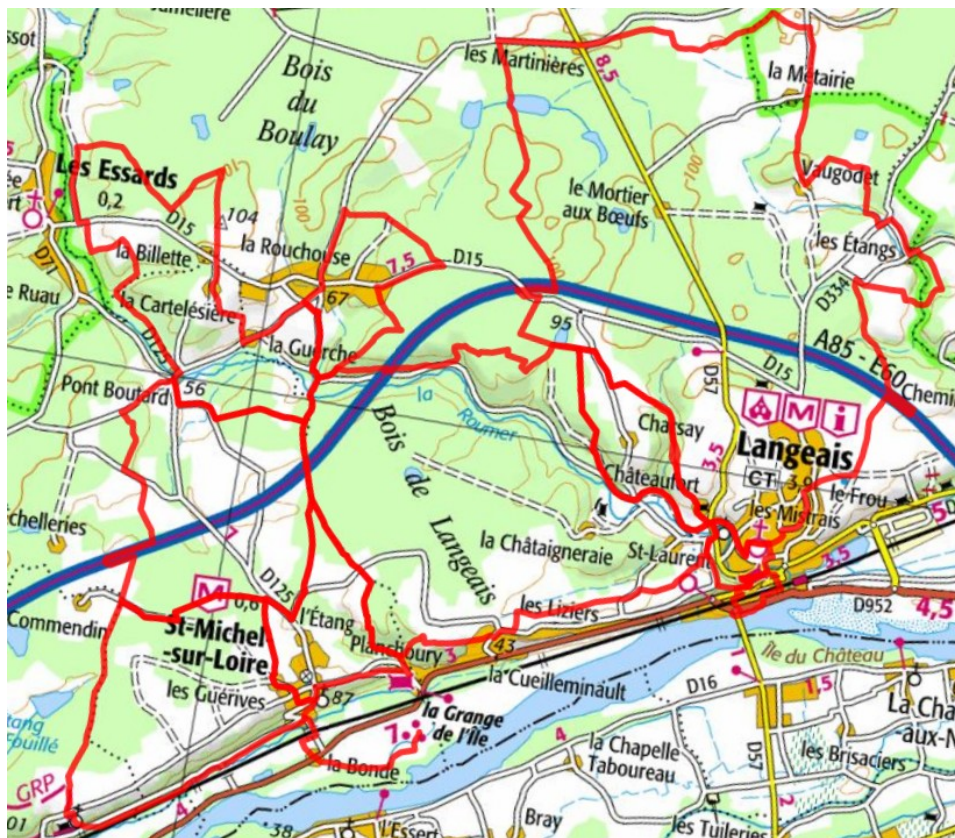
4- Election du Conseil d'Administration

L'ensemble du Conseil est réélu, ainsi que 2 nouveaux, Marie-Claude et Jean-Pierre Doudet.

Fin de séance à 22h, suivie d'un pot.

Le réseau de sentiers
balisés sur les communes de
Langeais, Saint-Michel et
Les Essards
(trait rouge)

Le carto-guide bientôt en
vente à l'Office de
Tourisme.



Avis aux retardataires : pensez à votre adhésion !

Montant de l'adhésion :

*membre actif : 10 euros

*jeunes de 12 à 18 ans : 5 euros

*membre bienfaiteur : à partir de 16 euros.

ATTENTION L'adhésion ne comprend pas de garantie individuelle dommages corporels. Si vous voulez être assuré en cas d'accident corporel, vérifiez votre couverture auprès de votre assureur.

Bulletin d'adhésion à renvoyer avec le paiement par chèque à l'ordre de «Les sentiers Langeaisiens» à adresser au trésorier

Claude VANLERBERGHE
Les Sentiers Langeaisiens
28, allée du Clos Christophe
37130 LANGEAIS

Bulletin d'adhésion

Nom..... Prénom

Adresse

Mail :.....(indispensable pour l'envoi du bulletin d'information)

Section choisie (entourer) : - randonnée pédestre

- VTT

Je souhaite adhérer à l'association «Les Sentiers Langeaisiens» et verse ci-joint ma cotisation (valable jusqu'au 31 octobre 2014).

Le

Signature

Site Internet de l'association : <http://sentierslangeaisiens.fr>

